

Résolution présentée par la délégation de la Somalie

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne Un mode de vie sobre pour sauver l'humanité

L'Assemblée Générale,

Remarquant que le réchauffement global de notre planète s'accélère continuellement et pourrait même passer la barre des +4 degrés (par rapport à 1990) en 2100 si nous ne changeons pas définitivement nos manières de vivre sans attendre,

Alarmée par la quantité astronomique de CO₂ dans l'atmosphère, considérée, d'après les données du WWF, comme responsable du réchauffement de la planète pour environ deux tiers et provoquant, à travers un déséquilibre de la vie sur terre, l'intensification des incendies, sécheresse, canicule, gels, tempêtes, précipitations, érosions côtières, avalanches et fontes des glaciers,

Observant les conséquences directes du réchauffement climatique qui dévasteraient l'humanité à coût de sécheresses, responsables des pénuries d'eau et d'inondations à même d'ensevelir des villes entières, sans compter les déplacements massifs des populations qui en découleraient,

Choquée par des modes de vie destructeurs d'une poignée de pays tels que les Etats-Unis, la Chine, la Russie ou encore le Brésil, contrairement à ceux d'autres pays plus pauvres, telle la Somalie, qui ont un impact climatique beaucoup plus faible,

Insistant sur la responsabilité de chaque pays à réduire ses émissions de CO₂ à travers l'abandon du pétrole, du gaz et du charbon et en s'appuyant sur le traité international des Accords de Paris,

Déterminée à sauver l'humanité en prenant d'urgence, sur la base de l'objectif 13 de l'agenda 2030 pour le développement durable, des mesures drastiques pour lutter contre le dérèglement climatique et ses répercussions,

Décide de mettre en place une politique solidaire mondiale, par le biais d'une caisse monétaire internationale alimentée par les plus gros pays émetteurs de carbone, qui dépasseraient un seuil fixé à 10 tonnes de CO₂ par habitant par an, au bénéfice des pays climatiquement neutres, celle-ci étant gérée par le PNUE, suite à l'accord d'un mandat onusien, dont l'objectif est ;

- de vivement inciter les pays responsables d'une empreinte carbone excessive à une décroissance, en appliquant un mode de vie sobre, suivant l'avis du PNUE, à l'image du mode de vie somalien qui consiste à consommer de façon réfléchie et mesurée tous biens, en particulier l'eau, à lutter contre tout gaspillage alimentaire et à limiter les déplacements à la stricte nécessité ;
- de proposer, rapidement, une alternative aux pays qui ne pourraient réduire leur empreinte carbone dans les délais impartis ; de promouvoir une activité humaine, dans le respect de l'environnement, dans les pays dont l'empreinte carbone est faible, par un financement du développement durable.

Le texte français fait foi